

Assemblée Générale de l'Office du tourisme - PV

Mercredi 4 mai 2022

19h00, Restaurant L'Avenir, Remaufens

1. Ouverture de l'assemblée

Chantal Honegger ouvre cette assemblée générale en saluant toutes les personnes présentes.

Il y a 45 membres présents, la majorité étant fixée à 23.

Messieurs Gérard Buchs, Syndic de St-Martin et président de l'ACV et Joseph Aeby, Directeur de la RGV, sont retenus par d'autres obligations et sont excusés pour cette assemblée.

Le comité informe l'assemblée du rajout du point 12 à l'ordre du jour « Elections statutaires »

L'ordre du jour n'est pas commenté et est donc accepté avec cette modification.

Une minute de silence est respectée pour les personnes décédées depuis la dernière assemblée.

2. Nomination de deux scrutateurs

Laurent Guinard et Alexandre Huwiler sont désignés scrutateurs pour la présente assemblée.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale 2021

Aucune remarque n'est demandée par l'assemblée, le PV de l'assemblée générale 2021 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport de la Présidente ad-intérim

Chantal Honegger donne lecture du rapport de la présidence de l'OT.

Avec la nouvelle gère, le Tourisme se retrouvait dans un premier temps dans le dicastère des Travaux/Routes, Transports/Télécommunications, Gestion des déchets Cimetièrre et funérailles et par la suite dans le dicastère de la sécurité et l'agriculture. Ce qui a mené aussi au changement du représentant communal au niveau du Bureau. Le Bureau s'est réuni plusieurs fois durant l'année 2021. Nos séances adressaient principalement les soucis en lien avec les ressources de personnel et la principale activité consistait à trouver des solutions rapides pour éviter un crash au sein de l'Office du Tourisme.

Avec les départs de Mme Stéphanie Roulier Morandi en avril, de la Directrice Madame Sophie Raymond en août, de Monsieur Michel Maillard, Président du Bureau également en août et finalement de Madame Caroline Conus en octobre le Bureau a dû rapidement reprendre les affaires courantes et solliciter le comité pour retrouver une nouvelle direction à la tête de l'Office du Tourisme. Ce n'était pas chose facile au vu des agendas professionnels déjà très chargés de chacun des membres du Bureau. Toutefois, un Comité de Pilotage a rapidement été formé. Sous la direction du préfet, soutenu par le Président de la conférence des syndicats, par Monsieur Thomas Steiner, Immotour, et par Monsieur Yves Büchler et moi-même, en qualité de membres du Bureau de l'OT, ce CoPil a eu la tâche d'identifier la perle rare pour cette nouvelle direction de l'OT. Je me réjouis de vous présenter Monsieur Laurent Vuichard, qui depuis le 1er mars 2022 a repris le navire en main et après un peu plus de 2 mois j'ai l'impression que Laurent travaille depuis une éternité à l'OT. Laurent, je te félicite pour ton intégration rapide et ton engagement à plus de 150%.

Durant tout ce temps, nos collaboratrices ont fait preuve de disponibilités et d'adaptations pour mener notre office durant ces quelques mois chamboulés. Je les en remercie pour l'immense soutien et le fair-play.

En préambule de ce rapport d'activité 2021 et avant de passer à une information détaillée des activités qui furent celle de notre Office du Tourisme, qui vous sera présentée par Monsieur Laurent Vuichard et son équipe, je me permets des remarques générales relatives au tourisme.

Je me concentrerai surtout sur le canton de Fribourg et notre région.

L'année 2021 a été fructueuse sur le plan cantonal et régional. En raison de la pandémie, nous avons certes perdu des hôtes en provenance de l'étranger mais nos visiteurs suisses nous ont honoré de leur présence.

Le bilan global 2021 de Fribourg Région affiche une augmentation de 7,5 % pour atteindre 1'630'444 nuitées. L'hôtellerie enregistre une hausse de 31,6%, pour un total de 396'529 nuitées. Au niveau de la parahôtellerie, l'excellente fréquentation des chambres d'hôtes et des campings contraste avec les hébergements collectifs souffrant encore de l'absence de clientèle groupes.

Les nuitées en hébergements collectifs en Veveyse ont elles augmenté de 44% contrairement à la tendance cantonale. C'est réjouissant mais il n'est pas permis de rêver pour autant. Le constat est clair, le manque d'hôtels et places pour camping-car reste un problème majeur pour l'élaboration d'une offre attrayante de séjours courte durée dans notre région.

En ce qui concerne le Tourisme journalier, cela reste le point fort de notre région. Un tourisme adapté aux demandes des familles, à proximité du bassin Lémanique et bien desservi par les transports publics. Les efforts pour un tourisme 4 saisons nous ouvrent de nombreuses perspectives pour l'avenir. Notre pôle d'attraction de la saison hivernale reçoit gentiment une concurrence des activités d'été. Le VTT, les randonnées liées aux différents forfaits proposés par l'Office du Tourisme et la beauté de notre région nous apportent une réelle plus-value.

Il nous reste le souci lié à l'accès et au stationnement aux Paccots, surtout en hiver. La mobilité douce est un des grands défis pour la Commune de Châtel-St-Denis à l'avenir. Même si ce sont seulement quelques fins de semaine dès le mois de décembre, cela crée des tensions, de l'agressivité et nous nous devons de trouver une solution pour le futur.

Quant à la promotion, nous allons relever le défi, d'étendre le périmètre de nos offres à toute la Veveyse, qui a tellement de chance d'avoir des endroits idylliques à découvrir, et pleins de cachet. Nous ne lésinerons pas non plus sur nos efforts à faire connaître la Veveyse en Suisse mais aussi sur un plan international.

Les rares manifestations qui ont eu lieu en 2020 et 2021, ont-elles logiquement été moins fréquentées. Vous en découvrirez les chiffres par la suite.

L'acceptation de la nouvelle Loi sur le tourisme donne enfin des leviers efficaces pour répondre à l'évolution de la technologie et des habitudes de ses hôtes. Ce qui entraînera un travail considérable pour mettre en vigueur cette Loi dans notre district de la Veveyse. Des éléments complémentaires et plus détaillés vous seront donnés durant cette assemblée.

Notre défi pour cette année sera la mise en place de la loi sur le tourisme, avec l'acceptation des nouveaux statuts, de la reconnaissance de l'OTR par l'Union Fribourgeoise du Tourisme et finalement l'intégration dans l'Association des Communes de la Veveyse, ainsi que le relancement du Projets Tourisme 4 Saisons. De grands défis en un laps de temps court. Cela veut dire : retrouvons nos manches, restons zen et pour ne pas nier mes origines « à l'attaque » et nous allons gagner pour offrir une immense palette d'attractions à des touristes affamés d'innovation et d'authenticité.

Étant donné l'importance de l'ordre du jour, je ne voudrais plus m'attarder et je cède la parole à Laurent Vuichard. Je vous remercie pour votre attention.

5. Rapport d'activité 2021

Laurent Vuichard présente le rapport d'activité pour l'année 2021.

Introduction

Comme mentionné par Chantal Honegger, l'année 2021 a été chahutée par le COVID et par un turnover de l'équipe de l'Office du Tourisme, que ce soit au niveau de sa gouvernance (Bureau) et de ses employés.

L'assemblée de l'OT comptait au 31.12.21 176 membres, son comité 14 membres et son bureau 5 membres.

L'organisation exécutive de l'OT présentait un poste vacant à sa direction dès la deuxième partie de l'année 2021, Laurent Vuichard ayant pris ses fonctions le 1^{er} mars 2022.

Monique Mouthon, collaboratrice administrative, excusée ce soir, a commencé le 1^{er} novembre 2021.

Romaine Pillonel, responsable Marketing & Information a rejoint l'OT le 15.05.21.

Charlotte Dumas, plus ancienne collaboratrice en poste, a débuté le 15.12.2020.

Rachel Baumann, employée à temps partiel à l'accueil et information à nos hôtes a quitté l'OT en date du 28.02.2022 pour permettre la poursuite de sa carrière professionnelle et la fin de ses études.

Accueil

Des RHT ont été nécessaires entre février et avril 2021. L'activité de billetterie, stoppée pendant le Covid a pu reprendre en septembre 2021.

La gestion des heures des collaboratrices pour assurer les tâches de l'OT sur les deux sites (Châtel et Les Paccots) a été quelque peu difficile en 2021 étant donné l'effectif réduit.

Cependant 1700 demandes ont été traitées au guichet, durant le dernier exercice et 1340 clients ont été renseignés par téléphone. 170 demandes spécifiques ont nécessité des échanges d'emails détaillés et finalement l'équipe a traité 5'150 transactions pour l'agence postale.

92% des demandes proviennent de Suisse, 7% des pays de l'Union européenne, le dernier pourcentage provenant d'autres pays d'outre-mer.

Statistiques

Les statistiques complètes sont disponibles sur le portail de l'UFT, via le site internet suivant :

<https://rapport.fribourgregion.ch/fr/rapport-dactivite-2021>

1'630'444 nuitées ont été comptabilisées en 2021 dans le Canton de Fribourg (+7.5% par rapport à 2020)

- 396'529 pour l'hôtellerie
- 338'357 pour la para-hôtellerie commerciale (Chalet, appartement, institution à service hôtelier)
-

La para-hôtellerie a moins souffert que l'hôtellerie traditionnelle.

En Veveyse, c'est 72'530 nuitées en 2021 (+4% par rapport à 2020)

- 1'391 pour l'hôtellerie
- 71'139 pour la para-hôtellerie

Il manque cruellement d'offres de nuitées en hôtellerie en Veveyse.

La Para-hôtellerie (totale) est en hausse de 3.9% par rapport à 2020 mais constate encore une réduction de 7.2% par rapport à 2019.

Les nuitées en hébergement collectif sont en forte hausse.

Events

22 animations ont été planifiées en 2021, dont 6 nouveautés. 7 manifestations (1 nouvelle) ont dû être annulées, faute d'inscription.

Brevet Armaillis (Hiver et Été, Régalaquette, Marché de Châtel, Festi'Rando, Atelier de Peinture, Disco sur glace) ont dû malheureusement être annulés.

Les 15 autres animations ayant pu être organisées, nous avons reçu 4'500 visiteurs et artisans (8 animations avec limitation de personnes dont 6 se sont déroulées à guichets fermés).

Sur les 5 nouvelles activités, Drive-In (2x50 voitures, 300 personnes), Ateliers Inflorescences (2x20 personnes), Nuit de la rando (25 personnes), Clean-up Day (90 bénévoles, record pour Summit Foundation) et la Fête des commerçants (1'000 visiteurs sur les 43 stands présents).

Les activités « traditionnelles » fonctionnent toujours aussi bien, à savoir les marchés mi-été et Bénichon (1'000 visiteurs pour 70 artisans), Carnaval des enfants (290 personnes), Narcisses en fête (2x15 personnes), Balades de l'herboriste (3x15 personnes), Lever de soleil gourmand (2x15 personnes), Nuit des chauves-souris (140 personnes), Roller-Disco (150 personnes), Père-Noël aux Paccots (80 personnes) ou la Fête nationale (100 personnes).

Produits

Au niveau des nouveaux produits touristiques, un apéro-bag a été mis sur pied (50 ventes), Trail du Lynx (120 groupes), Sentiers des Lutins (en collaboration avec les Amis des Paccots) et l'Expérience Fondue Rando (44 ventes).

Les autres produits traditionnels ont été maintenus et ont connu un beau succès avec le Sentier gourmand (60 ventes), l'Expérience Fondue Raquette (130 ventes), le ski de fond (275 cartes journalières et 140 abonnements) et le parcours de ski de randonnées Movement Track.

Marketing

Au niveau du Marketing, la collaboration a été très étroite avec l'UFT et Suisse Tourisme. Les Paccots et Rathvel figurent parmi les 6 bons plans de la campagne d'hiver de Fribourg Région.

Les activités inédites de ski de randonnée aux Paccots ont été inscrites à la campagne internationale hiver de Suisse Tourisme.

La campagne « Pour de vrai » avec Blaise Bersinger a rencontré un grand succès.

Le Sentier gourmand de l'Epicurien a été mis en avant grâce à la campagne digitale d'été de Fribourg Région.

La Veveyse a été aussi remarquée dans la campagne digitale « Automne et Saveurs » d'Anthony Pittet.

Au niveau publicité et promotion, 5 visites de presses et d'influenceurs ont été organisées.

Au niveau des médias sociaux, un reportage de I-trekkings et Johanna Rohrbasser et sa famille ont participé à la promotion de notre région.

Côté médias, des articles dans le Routard, Paris Match, HUG Magazine, Konbini ont mis en avant les atouts de la Veveyse.

Une action de communication a également été mise sur pieds par le sponsoring de Caroline Ulrich, Membre de Teysalpi et de Swiss Team CAS, Championne olympique aux JOJ Lausanne 2020, Championne du Monde au Sprint en 2021 et qui a vécu sa 1ère participation à la Patrouille des Glaciers en 2022.

Caroline cite Les Paccots dans ses réseaux sociaux et lie régulièrement ses publications à l'OT permettant de mettre en avant notre région.

Les supports de communication de l'OT sont multiples. Notamment le site Internet, mis en place à la mi-décembre, et réalisé de manière commune avec Fribourg Région.

Priorité a été donné aux niveaux des réseaux sociaux sur Instagram (+35% d'abonnés en 2021) et Facebook (+9%).

Au niveau papier, une seule brochure A5 a été éditée contrairement aux 2 anciennes brochures précédemment publiées.

Le rapport d'activité 2021 présenté par Laurent Vuichard ne suscite pas de question ou remarque de l'assemblée.

6. Présentation des comptes 2021

Laurent Vuichard présente les comptes 2021.

Les comptes pertes et profits et le bilan ont été transmis aux membres présents.

Au niveau du compte de fonctionnement, les cotisations des membres sont en hausse 26'980.- (+1'980.-). Des participations au compte de fonctionnement à hauteur de 65'985.10 proviennent des taxes de séjours, des participations locales, régionales et communales.

Le mandat postal a présenté des recettes à hauteur de 28'077.25 (28'000.- budgété via un forfait).

Un amortissement extraordinaire de 4'000.- a été effectué pour les titres de l'entreprise Monte-Pente de Corbetta SA.

La location des locaux, à hauteur de 12'000.-, mis à disposition de la Commune de Châtel-St-Denis, se retrouve tant dans les produits que dans les charges pour la clarté des comptes.

La taxe de séjour régionale s'est élevée à 10'985.10 et est intégralement allouée au compte de fonctionnement.

Les taxes de séjour locales ont connu une hausse de 15% pour des recettes de 63'274.10 CHF.

Les charges liées à la Promotion de Suisse Tourisme et de l'UFT se sont élevées à 33'001.20 CHF pour les campagnes de promotion. Montant en nette diminution pour 2021 grâce à l'aide de Suisse Tourisme d'un montant de 35'791.- CHF sous forme de note de crédit en soutien aux temps difficiles liés à la crise sanitaire.

Les charges pour les supports de communication dépassent le budget de 4'189.55 Ce dépassement est dû notamment à la publication des nouvelles brochures dont les coûts n'avaient pas été assez justement estimés.

Le solde des différents comptes ont permis de provisionner deux montants de 7'500.- pour permettre les divers investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'OT, notamment le renouvellement du parc informatique en 2022.

A l'actif du bilan, on retrouve la nouvelle valorisation des titres à la suite de l'amortissement extraordinaire effectué. Rien d'autre n'est à préciser concernant l'actif.

Au niveau du passif, les réserves relativement importantes seront en partie utilisées en 2022 pour permettre la réalisation de certains investissements (informatique) mais également de continuer de favoriser le développement touristique de notre région.

Finalement, un bénéfice de 499.- a pu être dégagé de l'exercice 2021 portant à 979.95 CHF le bénéfice reporté.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des deux vérificateurs des comptes, Chantal Honegger donne lecture de leur rapport.

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

En qualité d'organe de contrôle des comptes de l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis, Les Paccots et la Région, nous avons procédé, le jeudi 14 avril 2022, à la vérification des comptes 2021, arrêtés au 31 décembre 2021.

Les écritures passées dans les livres ont été vérifiées par sondages. Toutes les pièces justificatives contrôlées concordent parfaitement.

Nous tenons à féliciter chaleureusement tout le personnel administratif et Monsieur Tobie Morel, caissier, pour leur dévouement, l'excellente présentation des comptes et les explications utiles qu'ils nous ont fournies.

Au vue de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale :

- *D'accepter les comptes, tels qu'ils vous ont été présentés*
- *D'en donner décharge à l'ensemble du personnel administratif, à Tobie Morel, caissier, au Comité, ainsi qu'à nous-mêmes, vérificateurs des comptes de l'Office de Tourisme de Châtel-St-Denis, Les Paccots et la Région.*

Châtel-St-Denis, le 14 avril 2022,

*Les Vérificateurs,
Christian Rouiller & Julien Rolle*

Pas de remarques de l'assemblée. Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

Chantal Honegger propose de reconduire les 2 vérificateurs actuels, Christian Rouiller et Julien Rolle pour l'exercice 2022.

L'assemblée accepte le renouvellement à l'unanimité.

8. Programme d'activité 2022

Plutôt que de présenter les détails du programme d'activité, l'OT souhaite plutôt préciser la stratégie et l'orientation souhaitée par l'OT pour les prochaines années.

L'objectif premier est d'accroître les partenariats et le travail en commun avec nos organes faïtières tel que l'UFT.

Le Focus sera mis d'une part sur Les Paccots et Rathvel, agissant comme pôle d'attraction pour le tourisme et d'autre part sur la Veveyse, dans son ensemble, afin de promouvoir toutes les activités et lieux encore trop peu connus et qui méritent que l'on s'y intéresse.

Les liens seront aussi maintenus et renforcés avec l'Association des Communes de la Veveyse et l'Union Fribourgeoise du Tourisme.

L'année 2022 marque également l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le Tourisme qui implique une nouvelle gouvernance de l'OT par l'ACV.

Le désir de devenir une terre d'accueil 4 saisons persiste.

On souhaite également stimuler les possibilités d'hébergements dans la région, notamment la parahôtellerie qui, nous l'avons constaté, reçoit une forte demande de nos hôtes.

Nous avons aussi la volonté d'assurer une veille technologique afin d'interagir avec nos hôtes avec les bons outils de communications. Nous voulons également suivre un programme d'innovation.

L'écologie et la durabilité seront également une priorité pour l'OT en passant par la labellisation Swisstainable de Suisse Tourisme. Nous devons monter dans ce train-là et ne pas rater l'occasion de se mettre en avant.

Les objectifs pour 2022 seront d'accentuer la visibilité de la Région et de travailler notre Unique Selling Proposition « USP » en favorisant les activités uniques, proches de nos habitants et en plaçant les membres de l'OT au centre de nos concepts et activités.

Nous allons pérenniser nos activités phares tout en inventant de nouveaux produits touristiques.

Finalement, nous ambitionnerons l'excellence dans l'accueil de nos hôtes et clients de la poste.

La parole n'est pas demandée par l'assemblée.

9. Budget 2022

Le nouvelle Loi sur le Tourisme impose une séparation des comptes de fonctionnement, de marketing et de la taxe de séjour.

Un focus doit être donné au Tourisme (animations, produits, conseils) en essayant de minimiser l'impact des tâches administratives sur le personnel de l'OT.

L'UFT promeut des centres de services partagés (Comptabilité par exemple) qui peuvent être utilisés par tout Office de tourisme régional (OTR).

Pour servir ces objectifs, un nouveau plan comptable, basé sur celui de l'UFT, sera utilisé.

Le compte de résultat est prêt, le bilan sera terminé en 2022. Un comparatif du nouveau plan comptable (similaire au modèle MCH2) avec les comptes 2021 sera difficile à établir, les rubriques ayant été passablement modifiées.

Les charges au budget 2022 se monteront à 609'398.10

- Marketing & Communication 78'370.00
- Offre Touristique 76'169.00
- Personnel 379'013.10
- Autres charges d'exploitation 75'846.00

Le soutien en lien avec la pandémie de Suisse Tourisme sera à nouveau présent en 2022.

Les coûts d'achats des prestations vendues se monteront à 40'969.- CHF. Elles sont principalement utilisées à hauteur de 33'000.- CHF pour l'organisation des différentes animations.

Les frais de déplacement, nuitées sont à hauteur de 15'920.- mais représentent des coûts plus larges que les frais directs du personnel de l'OT avec notamment les frais du Bureau de l'OT.

Les frais informatiques seront en hausse pour permettre l'acquisition d'ordinateurs portables pour le personnel de l'OT ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, les collaboratrices utilisant leur matériel privé dans le cadre professionnel.

Les recettes sont budgétées à hauteur de 594'430 et sont réparties en 4 sections :

- Subventions et contributions 406'130.00
- Cotisation des membres 27'000.00
- Recettes touristiques 131'200.00
- Autres recettes d'exploitation 30'100.00

La subvention directe de la Commune de Châtel-St-Denis (150'000.- pour Châtel-St-Denis, 62'500.- pour les Paccots) s'ajouteront à la subvention liée à la collaboration VD-FR pour un montant global de 263'644.- CHF.

Le budget 2022 présentera également les recettes suivantes :

- 60'000.- pour les taxes de séjour locales planifiées.
- 11'500.- pour les taxes de séjour régionales
- 53'500.- pour la vente des activités touristiques (inscriptions animation 26'500.-)

Certaines animations sont déficitaires mais permettent le bon accueil de nos hôtes afin de leur proposer des activités diverses et de qualité.

D'autres animations sont clairement bénéficiaires, certaines neutres.

L'équilibre ne pouvant être atteint entre les recettes et les charges, l'utilisation d'une partie des réserves est prévue en 2022 à hauteur de 23'878.80 CHF (dont 15'000.- pour le renouvellement du parc informatique).

L'exercice budgétaire devrait présenter un bénéfice de 710.70.

Le budget est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

10. Nouvelle Loi sur le Tourisme

Laurent Vuichard présente les changements au niveau de la nouvelle Loi sur le Tourisme.

L'objectif de la nouvelle loi est de favoriser le développement et la promotion du tourisme fribourgeois.

Au niveau de l'OT, le but est de promouvoir l'offre touristique de la Veveyse, gouvernée par l'ACV et exécutée par l'OTR.

Cette reconnaissance officielle de l'OTR est obligatoire pour permettre les subventions des organes faitiers, ceci au 31.12.2022, avec notamment les rétributions sur les taxes de séjours.

Les moyens sont donnés à l'OT pour garantir cette reconnaissance officielle. Pour ce faire, un comité de pilotage de transition de l'organe de gouvernance de l'OT a été mis sur pied en février 2022.

Un planning détaillé a été établi afin de garantir les obligations légales de cette transition. Un cahier des charges régional au niveau de l'ACV pour définir les tâches et obligations de l'OTR a été établi.

Un mandat de prestation a été rédigé par l'ACV pour l'OTR afin de garantir les objectifs de promotion touristique de la Région. Son contenu est en validation d'un point de vue juridique.

Les futurs statuts de l'OT sont en cours de renouvellement. Ils n'ont pu être finalisés pour cette assemblée. Une assemblée générale extraordinaire sera mise sur pied ultérieurement pour valider ces changements.

Au niveau de l'ACV, une commission du Tourisme sera probablement créée pour gouverner le futur OTR.

Les budgets de financement, d'investissement et de fonctionnement seront établis d'ici juin 2022 pour permettre une vision à 3 ans de ce nouveau mode de fonctionnement.

11. Admissions / démissions

L'association comptait 176 membres au 31.12.2021.

L'année 2021 a vu les démissions des membres suivants :

- Hôtel Restaurant La Croix Fédérale, Le Crêt
- Adecco Human Ressources SA, Bulle
- Buvette de l'Edelweiss, Les Paccots
- Club Montagnard Le Chamossaire, Grandvaux
- Félix Glauser Agencement et Cuisines, Châtel-St-Denis
- La Licorne, Centre de soins et Thérapies naturelles, Bossonnens
- Onix Informatique Sàrl, Vaulruz
- Nicole Terrapon, Chambres d'hôtes, Tatroz

Les demandes d'admissions suivantes ont été transmises à l'OT :

- AXA, M. Juan Ramos, Agent principal, Châtel-St-Denis
- Beurre&Cacao, Remaufens
- Mme Elisabeth Rodrigues, Les Paccots
- M. Alex Broggi
- VeriGood Attitude, Les Paccots
- YataraMassage, Châtel-St-Denis

Selon les statuts, l'assemblée est tenue de valider les nouvelles admissions.

L'assemblée accepte par acclamation l'arrivée des nouveaux membres.

12. Elections statutaires

Au niveau du comité de l'OT, l'année 2021 a vu les démissions des membres de son bureau suivants :

- Eric Chatelain, Membre du Bureau de l'OT et Administrateur du Monte-Pente de Corbetta, Démission au 31.03.2021
- Jérôme Allaman, Conseiller communal CHSD
- Michel Maillard, Président, démission au 31.08.2021
- Tobie Morel, Caissier de l'OT, démission au 31.03.2022

Pour le remplacement de ces derniers et l'élection d'un ou une nouvelle présidente, Anne-Lyse Menoud, vice-présidente de la Conférence des Syndiques, Syndique de Bossonnens et membre du Bureau de l'OT demande la parole auprès de l'assemblée :

"Suite à la démission de Monsieur Michel Maillard, notre office du tourisme s'est retrouvé quelque peu orphelin c'était sans compter l'arrivée de

Madame Chantal Honegger qui a accepté de relever le défi d'en assumer la présidence ad intérim et ce défi aussi varié que passionnant, elle l'a relevé avec brio !

Ses compétences en matière de gestion et de conduite ne sont plus à prouver

De même que l'exécution de tâches exigeantes et parfois complexes !

Après avoir mené une carrière en uniforme qui lui a permis d'accéder au grade de lieutenant- colonel - excusez du peu - elle a eu le plaisir de siéger au législatif châtelais avant d'intégrer, au début de cette législature, l'exécutif communal de cette même ville.

Avec son conjoint, elle est directement actrice du tourisme en Veveyse. Le Bed and Breakfast « Chez Chantal et Toni Honegger-Rupp » lui appartient.

Au nom de l'Association des communes de la Veveyse, j'ai le grand honneur et le plaisir de proposer l'élection de Madame Chantal Honegger comme nouvelle présidente de l'Office du tourisme de Châtel-St-Denis, les Paccots et le district de la Veveyse.

L'assemblée accepte cette nomination par acclamation.

Chantal Honegger présente à son tour Anne-Lyse Menoud :

J'ai le plaisir de vous présenter Anne-Lyse MENOUD, Syndic de Bossonnens, Vice-Présidente de la conférence des Syndics, Présidente du Club notre Chien Veveyse - Oron et bien plus. Mariée et une fille qui a émigré en Thurgovie, deux chiens Tanguy et Zumba complète la famille.

Anne-Lyse est une femme pleine d'élan, tactile - donc heures que les prescriptions en vigueur du Covid ont enfin été abolies, afin qu'elle puisse embrasser les personnes qu'elle côtoie. Côté humain et chaleureuse elle sait écouter et se faire entendre surtout quand il s'agit pour le bien de la société. Personnage innovatif, charismatique et discret. Parfois trop. Membre du bureau de l'OT depuis janvier 2022 pour représenter la Basse-Veveyse et renforcer l'aspect féminin. Responsable du site internet de l'ACV, elle nous apporte une grande expérience politique, humaine et un lien particulier pour le futur de notre OTR.

Je remercie Anne-Lyse de démontrer sa volonté de vouloir participer à la construction de notre OTR pour la grande aventure de devenir l'OTR de notre Veveyse chérie, de promouvoir notre superbe région et de porter une voix et un visage inoubliable dans le canton et au-delà.

Je vous propose donc d'accepter et d'élire Anne-Lyse comme nouveau membre du comité.

Chantal Honegger demande l'acceptation de l'assemblée pour nommer Anne-Lyse au Comité de l'OT ce qui est accepté par acclamation de l'assemblée.

Le comité actuel de l'OT est composé des Membres suivants :

- François Genoud, Préfet de la Veveyse
- Joseph Aeby, Directeur de la RGV
- Gérard Buchs, Président de l'ACV
- Lionel Werlen, Président du Monte-Pente de Corbetta SA
- Frédéric Sauter, Président de Ski-Lift Rathvel SA
- Yves Büchler, Ecole Suisse de Ski et Snowboard
- François Genoud, Gastro Fribourg (Veveyse)
- Simon Pilloud, CIA
- Amélie Genoud, USL
- Marc Grand, Société de Développement
- Alexandre Huwiler, Président de la Commission du Tourisme 4 Saisons
- Jean-Jacques Pilloud, Responsable du réseau pédestre

Chantal Honegger demande si l'assemblée accepte la réélection du comité de l'OT, ce qui est fait par les applaudissements de l'assemblée.

13. Divers

Laurent Vuichard souhaite dans les divers présenter le projet de nouveau panneau autoroutier mettant en avant la région de la Veveyse. Il sera prochainement installé à l'emplacement des panneaux actuels.

Chantal Honegger indique qu'une convocation pour une assemblée générale extraordinaire sera mise sur pied pour permettre la validation des nouveaux statuts et de présenter le futur du Tourisme 4 saisons.

Chantal Honegger indique que le procès-verbal de la présente assemblée sera disponible au format électronique dès le 31.05.22.

Chantal Honegger souhaite encore remercier Michel Maillard pour tout son travail.

Michel Maillard. Un homme que le tout Châtel connaît. Moniteur de conduite que bien de nos futurs conducteurs de véhicules Châtelois ont côtoyé. Ambulancier en âme.

Plus de 20 ans, engagé avec cœur et une immense Energie pour l'office du Tourisme. En tant que Conseiller Communal responsable du Dicastère dont faisait partie l'office du Tourisme Michel a pris de la morsure pour cette passion de promouvoir notre belle région. Après son mandat, il y est resté et a tenu les rênes en main jusqu'à la fin août 2021. À la suite de problèmes de santé il a pris la lourde décision de rentrer dans les seconds rangs et lâcher une grande passion.

Michel, un grand respect pour tout ce que tu as fait. Tu as mis ton empreinte durant toutes ses années et tu as toujours été ouvert à la progression et à l'innovation, même si parfois cela allait un peu vite et que les jeunes avaient hâte de changement.

Nous te remercions et te souhaitons, pour ton futur, le meilleur. Je sais, que nous pouvons toujours compter sur toi en cas de nécessité. Prends soin de toi et profite de voir le développement de l'OTR dont tu as su poser le socle.

Michel Maillard remercie l'assemblée pour tout le soutien apporté durant ses dernières années. Michel Maillard remercie également les membres du Bureau qui ont œuvré avec lui et félicite les nouveaux venus et l'engagement de la nouvelle équipe de l'OT.

Christophe Renevey (Vice-directeur de l'UFT) apporte les salutations de Fribourg et félicite l'OT pour le travail effectué, pour le dynamisme et l'engouement présenté. Il mentionne que la Veveysse présente des atouts indéniables qui s'agira de continuer à mettre en avant.

Également Président de la Bénichon du Pays de Fribourg, il revient sur l'organisation de la Grande Bénichon du Pays de Fribourg. Covid oblige, elle a été annulée en 2020 puis en 2021. Il a été décidé de ne pas maintenir l'organisation en Veveysse mais à Gurmels en 2022. Il souhaiterait insister sur le fait que la boucle doit être bouclée et souhaite grandement que la Veveysse se manifeste pour l'organisation de cet événement en 2024 ou 2025. Attirait tant pour les visiteurs que pour les entreprises, elle permettra une belle retombée pour la Région.

Anne-Lyse Menoud amène également les remerciements et félicitations de la part de l'ACV, en l'absence de Gérard Buchs. Le programme 2022 est alléchant et elle se réjouit de l'extension du tourisme à la Région. L'ACV se réjouit grandement de cette nouvelle collaboration avec l'OT.

François Genoud (Préfet) remercie également l'équipe de l'OT et souhaite faire un petit rappel sur les derniers mois écoulés. Suite aux événements connus en 2021, la première mission a été de trouver la perle rare, force est de constater qu'elle a été trouvée en la personne de Laurent Vuichard. La deuxième mission étant la transition du tourisme en Veveysse par la création de ce COPIL qui se réunit régulièrement. Développement du Tourisme sous l'égide de la Région et gouvernée par ACV, cela permettra de laisser la flexibilité et la liberté à l'Office pour mener à bien cette mission. Il transmet également ses remerciements aux membres de l'OT, au personnel de l'OT ainsi qu'aux partenaires. Un grand merci également à Chantal Honegger pour son travail et sa volonté de reprendre la présidence de l'OT.

Charles Ducrot (Syndic de Châtel-St-Denis) revient sur le changement de dicastère au sein de la Commune de Châtel. Chantal Honegger a repris le



Tourisme sans se douter de la charge qui allait lui incomber. Charles Ducrot félicite également le directeur pour le travail déjà entrepris. Il mentionne que c'est à tous de faire le nécessaire pour garantir le bon accueil de nos hôtes et est convaincu que cette mission pourra être entreprise pour mettre en avant cette magnifique région qu'est la Veveyse.

Chantal Honegger remercie l'assemblée et clôture l'assemblée générale à 20h50.

Remaufens, le 4 mai 2022, Pour l'OT, Lionel Werlen